ECOLE PRIMAIRE DE MATOUGUES
Procès-verbal du CONSEIL D'ECOLE
Jeudi 09 février 2023 à 18 h

Etaient présents :
M. Perrein, maire de St Pierre,
Mme Raux, adjointe à la mairie de Matougues,
Mme Maillet, adjointe à la mairie de Thibie,
Mme Martinez, directrice des services scolaires et périscolaires, CAC,
Mme Chavet, directrice des services périscolaires du site de Matougues,
Mme Lejards, Déléguée Départementale de l'Education Nationale,
Mme Blion, Atsem,
Mme Adam, M. Gagneur, Mme Hidasi, Mme Lallemand, Mme Ouzouf et Mme Walgraeve, représentants des parents d'élèves,
Mme Briallart, Mme Dubreuil, Mme Gotrot, Mme Jacquinet, Mme Maudoigt et M. Van Schel, enseignants,
Mme Przybyszewski, enseignante et directrice de l'école primaire.

Etaient excusés :
M. Thouvenin, maire de Villers le Château,
Mme Brulant, IEN Châlons Ouest.

Ordre du jour :

1. Intervention des élèves élus délégués de classe au CM1/CM2

Trois élèves de la classe de CM1/CM2, Timéo Hirsch, Jared Abiko et Ethan Mauget, interviennent au nom de leur classe pour exposer des propositions d'amélioration de la vie à l'école.
- Souhait de faire réaliser par la CAC des tracés de jeux (épervier, jeu de l'oie…) au sol dans la cour de récréation. La classe de CM1/CM2 réfléchira à des plans qui seront envoyés à la CAC pour réalisation.
- Souhait d'avoir de l'eau chaude pour se laver les mains dans les toilettes.
- Les plats proposés à la cantine sont trop ou pas assez salés et davantage de légumes sont plébiscités.
- Souhait d'installation d'un composteur et d'un récupérateur d'eau de pluie à proximité des carrés potager derrière l'école maternelle.

L'équipe enseignante en profite pour remercier la commune de Matougues pour l'installation des carrés potager.
Mme Martinez informe les membres du conseil d'école que les repas de cantine font l'objet d'une attention particulière. Les déchets sont pesés chaque midi par les agents. L'accompagnement (riz, pâtes, haricots verts…) est jeté en grande quantité. Au total, 30% du poids d'un repas est jeté chaque jour. Les enfants ont la possibilité de juger les repas à l'aide d'un « régalomètre ». Les données recueillies sont envoyées au fournisseur de repas APY pour adaptation et amélioration. L'excès de sel étant mauvais pour la santé, les plats sont intentionnellement peu salés.
En ce qui concerne le composteur et le récupérateur d'eau de pluie, la demande est à effectuer dans le logiciel de demande de travaux et d'équipement de la CAC.

Les trois élèves sont remerciés pour leur intervention et quittent la salle du conseil d'école.

2. Evolution des effectifs et prévisions

	2022-2023	2023-2024
Petite section	16	12
Moyenne section	16	16
Grande section	16	16
CP	19	16
CE1	22	19
CE2	16	22
CM1	23	16
CM2	12	22
Totaux	140	139

Depuis la rentrée de septembre, trois élèves ont été radiés : 2 en PS et 1 en CE2. Un nouvel élève est arrivé en GS. Une élève de CM1 nous quittera aux vacances de Février.
Pour 2023-2024, l'arrivée de 12 PS compensera le départ des 12 CM2.

3. Sécurité

Exercice évacuation incendie :
Nous avons procédé à un deuxième exercice évacuation incendie :

. Le 17 janvier 2023, au déclenchement de l'alarme, tous les élèves de l'école élémentaire ont évacué en 1 min 28s côté salle des fêtes. En maternelle, le même jour, les élèves ont mis 1 min 20s pour sortir.

Exercice attentat-intrusion :
Dans le cadre du Plan Particulier de Mise en sûreté, nous avons procédé à un exercice de confinement dans les classes le mardi 22 novembre 2022. Au retentissement de la corne de brume, les élèves se sont cachés sous les tables en silence pendant que l'enseignant éteignait le tableau et fermait la porte de la classe à clef. L'objectif est de faire adopter les bons gestes en cas d'intrusion dans l'école. Le conte « Le loup et les sept chevreaux » a servi de support pour la mise en situation des élèves de cycle 1 et 2.

Intervention de l'ANATEEP :
Deux bénévoles de l''**A**ssociation **Na**tionale pour les **T**ransports **E**ducatifs de l'**E**nseignement **P**ublic sont intervenus le jeudi 02 février 2023. En maternelle, un exercice d'évacuation du bus a été conduit. En élémentaire, dans chaque classe, un débat a été mené autour d'un support vidéo proposant des situations à risques. Enfin nous avons procédé à deux exercices chronométrés d'évacuation du bus.

4. Programme pHARe (programme de lutte contre le harcèlement à l'école) :

Dans le cadre de la lutte contre le harcèlement et le cyber harcèlement, dix heures d'apprentissage annuelles pour les élèves du CP à la 3ème seront mises en œuvre tout comme la participation des classes à des temps forts du programme.
Ce programme s'accompagne de la mise en place d'un réseau départemental d'intervention permettant d'élaborer les réponses nécessaires et adaptées en cas de survenance d'une situation de harcèlement complexe.
Le plan de prévention « NON AU HARCELEMENT » de notre école :

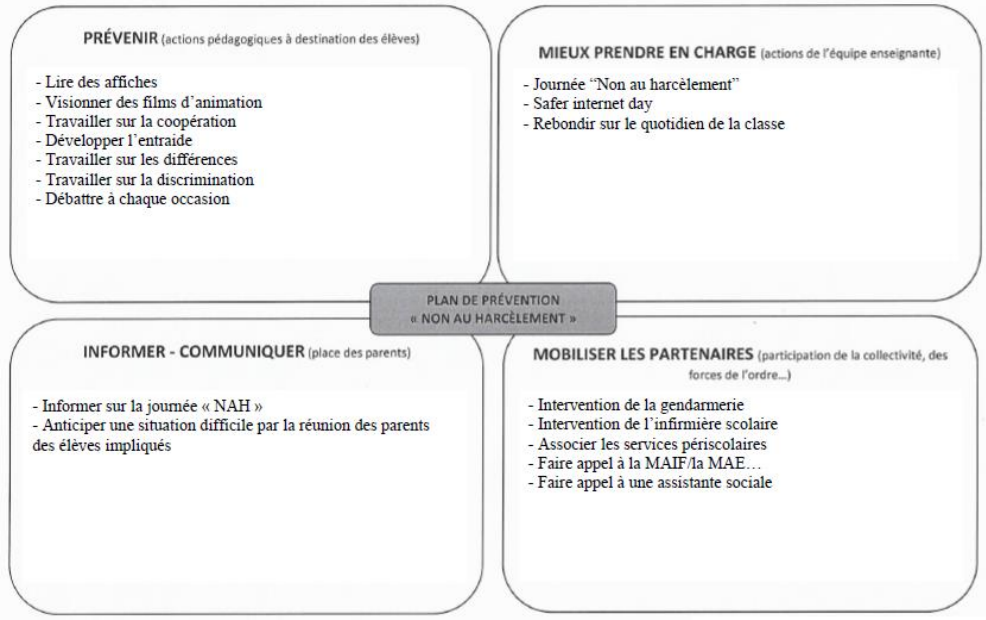

5. Projets en cours

Nous ne reviendrons pas sur les projets de l'année scolaire 2022-2023 détaillés lors du premier conseil d'école : école et cinéma, natation, patinoire, l'intervention de Mathieu Barniaudy en sport, l'intervention de Mme Thiebaut pour l'association « Lire et faire lire » et l'intervention de l'échiquier Châlonnais. Ces projets se poursuivent.

Nous ajouterons les interventions de Mme Lefèvre, infirmière du secteur de collège Louis Grignon sur l'audition au CM1/CM2 et sur le sommeil et l'abus des écrans en CP et CE2/CM1.
Le projet audition est travaillé avec une classe de l'école de Jâlons. Le 15 mai 2023, les deux classes élémentaires se rendront au collège pour présenter les expériences élaborées à une classe de 5ème. Les collégiens présenteront une danse avec et sans musique.
Les classes de CP et CE2/CM1 profiteront du plan de prévention sur le sommeil et l'abus d'écran mis en place au niveau de l'école.

Les classes de CP, CE1 et CE2/CM1 se rendront à l'Ecomusée Champenois d'Oeuilly, les 09 ou 10 mars 2023, à la découverte de l'école et de la vie quotidienne d'un village à l'heure 1900.

La date du vendredi 26 mai 2023 a été retenue pour la participation de l'école à l'opération « Mets tes baskets et bats la maladie ». La mise à disposition du terrain de football de Matougues a été acceptée par la commune. L'école se mettra en relation avec le responsable du club de football pour un prêt de matériel et aide à la préparation. Les familles seront sollicitées pour faire un don à l'association sous enveloppe cachetée. La coopérative prendra en charge l'achat du goûter et du bracelet à l'effigie de l'association pour tous les élèves. L'école fera appel au correspondant local du journal l'Union pour prendre une photo de dos des élèves avec leur dossard. Cette photo sera envoyée à l'association ELA et pourrait paraître dans l'Union et dans l'infos Matougues l'année prochaine.

Les classes de CE1 et CE2/CM1 se rendront au Salmanazar à Epernay le vendredi 7 avril 2023 pour assister au spectacle « Contes et murmures du Grand Tambour ».

Les classes de CP, CE1, CE2/CM1 et CM1/CM2 se rendront à Haussimont le jeudi 6 ou vendredi 7 juillet 2023 pour une journée centrée sur des ateliers sportifs.

Les deux classes de maternelle ont pour projet de faire intervenir la compagnie GOLOSO pour un spectacle dans la salle de motricité. Une sortie à la ferme de Jonchery S/ Vesles ou le déplacement de la ferme avec des animaux miniatures à l'école est également en préparation. Un instant chorale est aussi instauré à l'école maternelle autour de chants sur les animaux.

M. Gagneur demande si aucun autre projet, comme la classe transplantée de l'an dernier, n'est prévu pour la classe de CM1/CM2. Mme Briallart et Mme Przybyszewski expliquent que financièrement, le budget est trop important pour partir tous les ans.

M. Perrein informe les membres du conseil d'école que les maires des quatre communes se sont réunis à la suite des demandes de subvention de l'école pour l'activité échecs et la classe transplantée 2022. Avant le transfert de compétences à la CAC, les mairies allouaient une subvention de 25€/élève originaire de leur commune à la coopérative de l'école. Aujourd'hui, la CAC alloue 13€/élève. Les communes donneront 17€/élève pour atteindre 30€/élève. L'équipe enseignante remercie les communes.

Mme Martinez informe qu'une association de parents d'élèves permettrait par différentes actions (loto, baby-broc…) d'alimenter la coopérative scolaire pour l'achat de jeux de société ou pour le financement de sorties pédagogiques.

Avancée du projet d'école 2021-2025 :
A la demande des représentants de parents d'élèves lors du 1er conseil d'école puis par un courriel sous-entendant que l'école n'avait pas de projet d'école, les enseignants exposent les étapes du projet d'école 2021-2025. En janvier 2022, l'équipe enseignante a fait le bilan du précédent projet d'école. Une analyse diagnostique des besoins des élèves a ensuite été conduite à partir du recueil des données significatives propres à l'école et à son environnement. Des constats ont été établis puis un diagnostic posé avec les points forts et les points faibles.
Les besoins des élèves ont été listés à partir du diagnostic posé.
A l'appui de l'analyse réalisée, l'équipe enseignante a déterminé trois ambitions spécifiques à l'identité de l'école :

→ Améliorer les éléments de culture (lecture d'albums, spectacles, expositions, rencontres, visites, …) afin de développer le lexique et d'accéder à la compréhension.
→Associer les familles à l'installation d'habitudes/attitudes au niveau du parcours santé.
→ Améliorer la compréhension des situations problèmes en développant la représentation mentale (schémas, dessins…) et en repérant les informations utiles afin de sélectionner les procédures les plus expertes de résolution.

Ces ambitions ont été exposées lors du 3ème conseil d'école 2021-2022.

Ces ambitions ont ensuite été déclinées suivant les axes pédagogique et éducatif.

M. Van Schel précise que le projet d'école est en premier lieu une démarche pédagogique et que le document suivant est un document de travail pour l''équipe enseignante.

Mme Walgraeve justifie la demande des représentants de parents d'élèves par l'incompréhension de la réponse apportée lors du 1er conseil d'école dans les termes : « Le projet d'école est en cours d'élaboration ».

Mme Ozouf précise également que le projet d'école se construit sur plusieurs années.

Nom de l'école : Ecole primaire de MATOUGUES Circonscription : CHALONS OUEST

Tableau synthétique des ambitions du projet d'école, à compléter pour le 13 mai 2022

AMBITIONS / AXES	Améliorer les éléments de culture (lecture d'albums, spectacles, expositions, rencontres, visites…) afin de développer le lexique et d'accéder à la compréhension	Associer les familles à l'installation d'habitudes/attitudes au niveau du parcours santé.	Améliorer la compréhension des situations problèmes en développant la représentation mentale (schémas, dessins…) et en repérant les informations utiles afin de sélectionner les procédures les plus expertes de résolution
PEDAGOGIQUE (Dispositif, organisation, mise en œuvre des programmations, progressions, usages du numérique…)	Produire des écrits propres à chaque classe Rallye lecture (par cycle) Une histoire ou un article par jour Visite de la bibliothèque Pompidou/Diderot (se renseigner) Sortie de fin d'année en lien avec la thématique Partage de pièce de théâtre (CM2/6ème)	Pratique sportive ou de motricité (patinoire, natation, sport collectif…) Prévention des jeux dangereux et de la violence Hygiène de vie / hygiène alimentaire / hygiène corporelle Les gestes de premiers secours Plan de prévention du harcèlement entre élèves Sécurité routière Mettre en place des règles claires appliquées par tous (justice scolaire) Faire prendre conscience du danger des écrans (limite d'âge, contenus…) Projet audition (CM2/6ème) Prévention des conduites addictives (tabac, drogue, alcool, internet, écrans, jeux vidéo…)	Un problème par jour Proposer un accompagnement personnalisé en APC Présentation imagée des situations Créer des groupes de besoin au sein de chaque classe Mise en scène des énoncés problèmes
ÉDUCATIF **En relation avec les familles**	Accompagner les visites, les sorties… Partage d'une boîte albums Lecture offerte d'histoire ou partage de cahier de vie	Communiquer en direction des parents d'élèves sur le harcèlement et les autres thématiques abordées. Compte-rendu par les enfants à leurs parents des interventions ayant lieu à l'école	Associer les parents aux activités de la vie quotidienne (la monnaie, les mesures de temps, de durée, de contenance, de longueur, de masses, les fractions…) Partager les ressources Mathéros, Calcul@TICE… Associer les parents à l'apprentissage des tables de multiplication et au calcul mental. Proposer des ateliers de jeux de société impliquant les apprentissages numériques, avec un atelier sur les usages du numérique impliquant les parents
En relation avec les autres partenaires de l'école : commune ou communauté de communes (PEDT…), collège, équipe de circonscription autre école, ATSEM, AESH, RASED, enseignant référent, médecin scolaire, infirmier(e) scolaire, services sociaux…	Intervention de l'association « Lire et faire lire » Intervention d'une conteuse Participer à l'information Matougues Plan bibliothèque (renouvellement de la BCD)	Faire intervenir le Chalons Reims Basket Visite de la cueillette Création d'un jardin/potager partagé sur la commune de Matougues Intervention de l'infirmière scolaire (prévention des abus sexuels, la puberté, l'audition, les premiers secours, le sommeil…)	Intervention de l'Echiquier Châlonnais
Parcours éducatifs mobilisés par les ambitions posées	PEAC	Parcours santé	Parcours citoyen

L'équipe de circonscription de l'inspection académique Châlons Ouest a validé le tableau synthétique des ambitions du projet d'école de l'équipe enseignante de Matougues le 10/06/2022.

L'année 2022-2023 doit porter sur l'analyse et révisions des parcours éducatifs existants : Projet d'Education Artistique et Culturel, parcours de santé, parcours citoyen et écriture du parcours de lecteur. L'accompagnement de la circonscription, des fiches ressources et un module de formation sont attendus par l'équipe enseignante pour poursuivre.

6. Evaluations nationales mi-CP

Les évaluations nationales de mi- CP se sont déroulées entre le 16 et le 23 janvier 2023. Les parents ont été ou seront reçus individuellement par M. Van Schel pour un compte-rendu des résultats.

7. Les services périscolaires

Le nombre d'enfants aux différents accueils reste stable depuis la rentrée de septembre.
Mme Chavet informe des difficultés grandissantes rencontrées avec certains enfants et de l'absence de soutien de certains parents.
Les services périscolaires ont donc décidé devant la recrudescence de mauvais comportements chez certains enfants (coups, insultes, menaces, morsures, manques de respect...), de mettre en place dès la rentrée des vacances d'hiver un tableau 3 couleurs (vert, orange, rouge), sur lequel seront apposés les prénoms des enfants.
Tous les enfants démarreront dans le vert, et n'auront le droit qu'à 3 passages dans le orange avant de passer dans le rouge.
Lorsque l'enfant sera passé au rouge, il recevra un avertissement oral de la directrice périscolaire. Au deuxième passage dans le rouge, les parents recevront un mail de la directrice périscolaire.
En cas de troisième passage dans le rouge, la direction des affaires scolaires et périscolaires de la CAC prendra le relais, avec possibilité de convocation à Châlons-Agglo, ainsi que d'un renvoi temporaire ou définitif comme le stipule le règlement intérieur du périscolaire.
Les services périscolaires espèrent ne pas devoir arriver à de telles extrémités, mais le règlement sera respecté.

Mme Martinez informe qu'elle viendra sur le temps de restauration pour faire une mise au point sur le règlement avec les enfants.

Mme Blion précise que 25 minutes sont parfois nécessaires pour constituer les groupes d'activité à midi. 120 enfants mangent à la cantine. Les enseignants proposent d'accompagner les enfants jusque sous le préau afin que les groupes d'activité soient mis en place plus rapidement. Un temps libre pourrait aussi être envisagé.

Les représentants de parents d'élèves émettent des réserves quant à l'affichage des prénoms des enfants qui serait source de stigmatisation.

Petit rappel : la directrice périscolaire et les enseignantes de maternelle ne sont ni infirmière, ni médecin, merci de faire attention à vos demandes comme celle d'administrer des suppositoires.

Les activités :
Pour Noël, toutes nos animatrices ont préparé des activités manuelles avec leurs groupes respectifs. Les enfants ont ramené leurs œuvres à la maison avant les fêtes de fin d'année. Les activités sont volontairement cachées pour créer un effet de surprise.
Depuis la rentrée de janvier, la préparation du spectacle de fin d'année a débuté en coopération avec toutes les animatrices (maternelle et élémentaire).

8. <u>Point sur les demandes en cours et sur le chauffage</u> :
. La plaque de béton surélevée et instable mentionnée par Mme Lejards lors du 1er conseil d'école a été stabilisée.
→ Il est précisé que des piquets entourent toujours cette plaque. Il est demandé qu'ils soient retirés.
. La demande d'un garage à vélo est toujours d'actualité. Il devait être mis en place en même temps que l'accès aménagé derrière la maternelle.
→ Mme Raux informe que son installation est imminente.
. Une demande de réparation a été faite pour les portes du chalet dans la cour de l'école maternelle qui ne ferment plus.
→ Mme Martinez demande à ce que les vélos soient rangés au fond du chalet pour que l'intervention puisse avoir lieu.
. Une fuite a été signalée suite à l'apparition d'humidité sur les plaques du plafond de la classe de CE1.
→ Mme Martinez informe que la demande est bien prise en compte.
. Devant les hausses de tarifs des transports en bus, l'école demande s'il est envisageable de réévaluer le budget annuel transport alloué à l'école pour 2023-2024.
→ Mme Martinez précise les dotations annuelles allouées aux écoles de la CAC. 15€/élève pour les transports en bus, 50€/élève pour l'achat des fournitures (livres, manuels, cahiers, peinture…) et 13€/élève de subvention aux coopératives scolaires.
→ Le coût des transports en bus a explosé et l'éloignement de Châlons n'est pas identique pour toutes les écoles de la CAC. C'est un sujet à l'étude.
. A propos des pannes de la chaudière de l'école en janvier et février, les parents ont été informés. Les services de la CAC ont été réactifs avec les interventions des techniciens plusieurs fois par jour.
→ Mme Martinez apporte des précisions. Le fuel bio se gélifie en sortie de cuve. Des travaux seront entrepris pendant les vacances de février avec l'installation d'un fil résistance. L'installation est ancienne et un changement de système de chauffage, avec l'abandon du fuel, est à l'étude pour septembre 2023.
→ Mme Walgraeve regrette qu'une communication globale émanant de la direction n'ait pas été envoyée avec des précisions quant à l'intervention de techniciens. Mme Przybyszewski précise qu'elle n'est pas le supérieur hiérarchique des enseignants de l'école et qu'elle aussi a des élèves à accueillir après avoir appelé la CAC pour une intervention rapide des techniciens. La décision avait été prise que chaque enseignant communique pour sa classe d'autant plus que la température de chaque classe est différente suivant son orientation et le type de bâtiment (l'ancien bâtiment ou l'extension).
→ A la demande de certains parents de délocaliser les élèves dans une salle communale chauffée, M. Van Schel souhaite préciser qu'il est ponctuellement possible de le faire avec des élèves de CM1/CM2, capables de travailler avec des manuels mais pas avec des élèves plus jeunes. Les séquences d'apprentissage sont préparées en amont sur le tableau numérique et font référence aux affichages de la classe sans parler du matériel pédagogique indispensable à une journée d'école.
→ L'équipe enseignante tient à remercier les familles qui ont soutenu les enseignants par leur message d'encouragement et de soutien et à la CAC pour les radiateurs soufflants qui ont pu fonctionner pour deux classes.

9. <u>Compte-rendu des représentants de parents d'élèves suite au questionnaire envoyé aux parents d'élèves</u> :

A la demande des représentants de parents d'élèves, seuls les parents ayant autorisé la diffusion de leur adresse aux associations de parents d'élèves ont reçu ce questionnaire. Ce choix est à cocher sur la fiche de renseignements complétée en début d'année.
Le questionnaire diffusé aux familles a fait l'objet de 52 retours sur 150 parents contactés. Le nombre total de parents de l'école est 205. Donc 25% des parents d'élèves ont répondu à ce questionnaire.

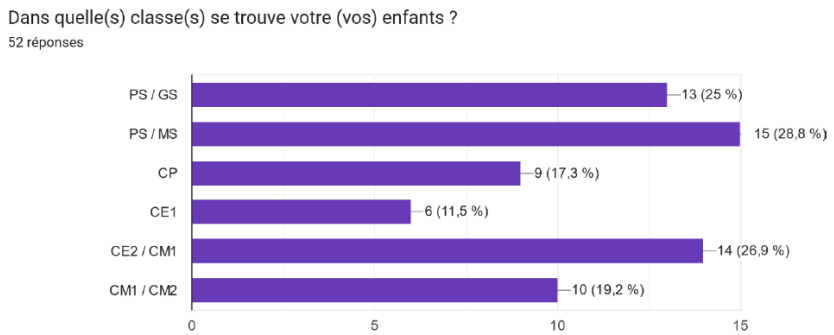

Dans quelle commune résidez vous ?

52 réponses

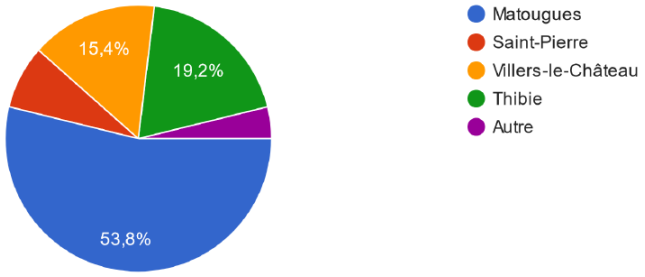

Temps Périscolaire

Êtes-vous satisfaits de la prise en charge des élèves (temps d'accueil, de sortie, activités) ?

46 réponses

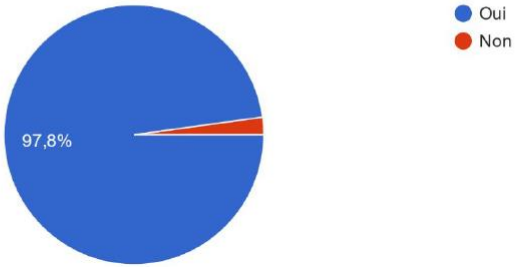

Êtes-vous satisfaits de la communication relative aux activités réalisées ?

43 réponses

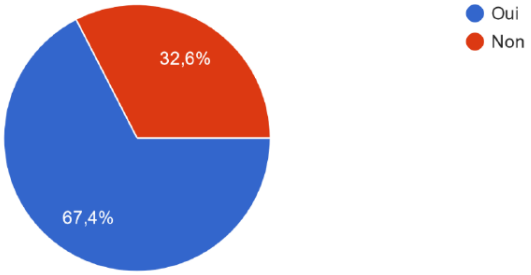

Êtes-vous satisfaits des échanges avec les personnels concernant votre enfant ?

45 réponses

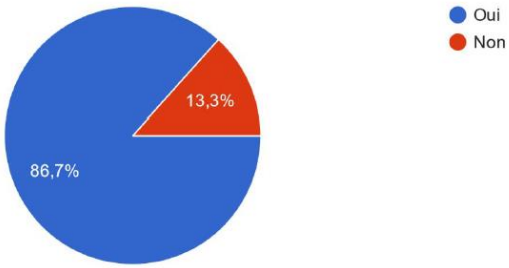

Les retours concernant les services périscolaires font état d'une grande satisfaction des parents quant à la prise en charge des enfants (98% de satisfaits) et aux activités menées. Si les parents sont également globalement satisfaits de la communication avec ces services (67% de satisfaits), les retours indiquent fréquemment qu'ils aimeraient plus d'informations sur les activités réalisées notamment sur le temps de midi.

Le temps scolaire

Êtes-vous satisfaits de la communication relative aux activités réalisées ?
52 réponses

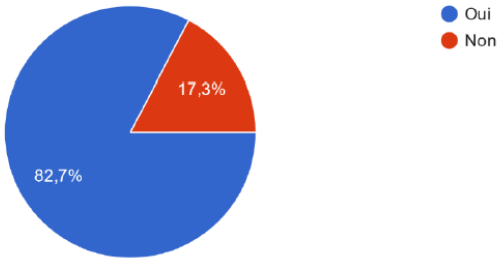

Êtes-vous satisfaits de la prise en charge des élèves (temps d'accueil, de sortie, activités) ?
52 réponses

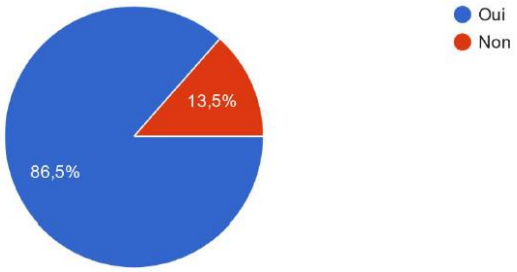

Êtes-vous satisfaits des échanges avec les enseignants concernant le travail et le comportement de votre enfant ?
52 réponses

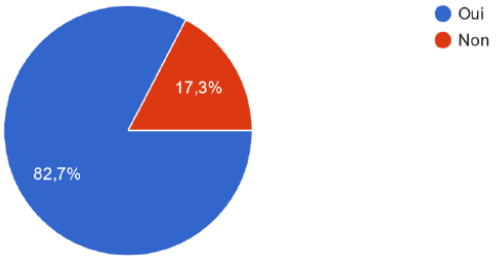

A une grande majorité, plus de 80%, les parents sont satisfaits du déroulement du temps scolaire, en terme d'accueil, de prise en charge et de communication.
Des commentaires sont effectués à ce sujet, mais aucune idée ne ressort plusieurs fois et mériterait donc d'être reprise lors du conseil d'école.

L'équipe enseignante montre sa désapprobation devant ce questionnaire.

M. Van Schel remet en cause la logique du choix des questions et la pertinence du questionnaire (questions quasiment identiques pour la partie périscolaire et scolaire).

Mme Dubreuil est choquée par la manière de faire et ne sait pas comment elle réagirait si elle recevait ce questionnaire de l'école de sa fille.

Mme Przybyszewski tient à préciser :
Les agents des services périscolaires sont des professionnels diplômés de la petite enfance et les enseignants, des professionnels de l'éducation. Les mêmes questions sont posées sur le temps périscolaire et sur le temps scolaire. Les attentes ne devraient pourtant pas être les mêmes. L'école est régie par des programmes que chaque enseignant dispense par les méthodes de son choix dans le respect des attentes de l'Education Nationale. L'équipe périscolaire est composée de personnes motivées, toujours à la recherche d'activités nouvelles pour occuper les enfants sur le temps de midi ou de garderie. Ce qui n'est pas le cas partout.
Les différentes démarches entreprises par les représentants de parents d'élèves comme ce questionnaire, les précisions demandées sur le projet d'école ou encore le regret d'une communication de la direction sur le chauffage, montrent un manque éloquent de confiance.

Mme Lejards félicite les représentants de parents d'élèves qui cherchent à communiquer avec l'ensemble des parents de l'école mais la façon de faire est à revoir.

Mme Raux insiste sur les 80% de parents satisfaits et ajoute que le jugement sous forme de camemberts dérange les enseignants.

Démarche « notre école faisons là ensemble »

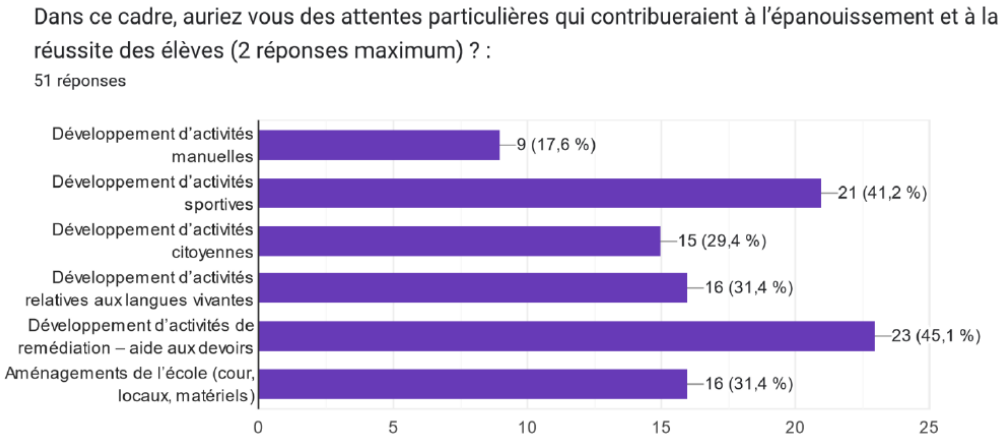

Les attentes qui ressortent le plus chez les parents sont :

- Mise en place d'un système d'aide aux devoirs (45% des réponses)
- Développement d'activités sportives (41% des réponses)
- Développement d'activités liées aux langues vivantes (31%)
- Aménagement de l'école (cour, locaux, matériels) (31%)

Les commentaires montrent que la mise en place de créneaux d'aide aux devoirs répondrait à une attente forte des parents. Des activités sportives après l'école sont également souhaitées car on constate une diminution des ativités sportives cette année alors que les textes en demandent davantage.

Les parents souhaitent également voir la pratique de l'anglais se développer. Enfin, les idées relatives aux aménagements possibles de l'école vont vers la mise en place de jeux supplémentaires (à mettre en lien avec la CAC qui propose des tracés de jeux dans les cours d'école), la réfection des toilettes ou la mise en pace d'une possibilité d'accueillir les vélos et trottinettes, ou la création d'un potager.

La démarche « notre école, faisons la ensemble » repose sur un engagement de la direction et des enseignants avec l'appui du reste de la communauté éducative. Si une demande relative à l'aide aux devoirs « simple » ne serait sans doute pas retenue, on peut penser qu'un projet plus global, basé sur le bien être de l'élève, intégrant le développement de jeux, d'activités en langues, et la mise en place d'un potager pourrait trouver un écho favorable auprès du rectorat et de la CAC et entraîner le financement possible d'installations et d'intervenants adaptés.

. Mme Przybyszewski précise qu'il y a quelques années, des études surveillées avaient été mises en place de 16h45 à 17h45. Chaque année, à la pré-rentrée des enseignants, les études surveillées sont proposées. Cette année, aucun enseignant n'a souhaité donner suite à cette proposition basée sur le volontariat.

→ Des idées faisant appel à des ateliers intergénérationnels, des associations ou bien encore du bénévolat, émergent à ce sujet.

. Des activités sportives sont plébiscitées après l'école. Pour information, un créneau baby gym (pour les enfants de maternelle) est proposé le jeudi soir de 17h à 18h dans la salle de motricité de l'école maternelle par Denis, coach sportif diplômé d'Etat. A la demande des parents, il peut aller chercher les enfants à la garderie périscolaire.

. Le constat est fait d'une diminution des activités sportives cette année. L'équipe enseignante apprécie qu'il ait été précisé : « cette année ». Le sport a toujours fait partie intégrante des activités pratiquées à l'école de Matougues. L'équipe enseignante a depuis longtemps bénéficié de la mise à disposition de la salle des fêtes un jour par semaine pour une pratique hebdomadaire régulière. Cette année, en effet, la salle des fêtes est en travaux et donc inaccessible. De plus, la piscine olympique étant en travaux elle aussi, les classes de CP et CE1 sont privées de natation cette année. Cependant, les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 se rendent actuellement à la patinoire et bientôt à la piscine Aquacité. Les classes de CP et CE1 s'adaptent, suivant la météo, en pratiquant des activités sportives sur le terrain de basket.

. L'anglais est pratiqué en classe. Son développement devrait passer par la demande d'un intervenant en langue après l'école. L'idée d'un jumelage est évoquée, ce qui donnerait un vrai but à l'activité.

. L'aménagement de la cour de l'école est actuellement à l'étude dans la classe de CM1/CM2.

. La réfection des toilettes a attiré l'attention de l'équipe enseignante. Les toilettes sont en nombre insuffisant autant en maternelle qu'en élémentaire. Leur forte sollicitation entraîne des pannes de chasse d'eau récurrentes.

. L'emplacement pour des vélos et trottinettes ainsi que la création d'un potager sont en cours de réalisation.

. En ce qui concerne d'autres attentes qui pourraient relever de la démarche « notre école faisons la ensemble », le concept se rapproche des anciennes NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) qui avaient été mises en place pour un allégement de la journée de l'enfant. La sollicitation d'intervenants n'avait pas abouti.

. Pour conclure, l'équipe enseignante s'interroge sur le bien-fondé de la recherche d'épanouissement et de réussite des élèves, lorsque des parents (25%) souhaitent que leur enfant passe encore plus de temps en collectivité.

Mme Lallemand demande si la kermesse de l'école peut être programmée le 23 juin 2023. L'équipe enseignante ne serait pas au complet à cette date. Une autre date est demandée.

Le dernier conseil d'école aura lieu le lundi 26 juin 2023.
La séance est levée à 21h.

La directrice,
Mme Przybyszewski